

Décision

Générale

colonial

Décision n° 780 14 aout 1951

n° 780 14

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/09/1951

Date de publication
14 août 1951

Date du numéro
1 septembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification de trois mille francs (3.000 fr.) est accordée au planton de 3° échelon Ismail Doubet, en service au Fort, en raison. des qualités de dévouement et de conscience professionnelle dont il a fait preuve.